

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2023

2023-22 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE TEN

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du 24 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Dominique DAVID, Vice-Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu

Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique

Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (non-votant)

Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)

Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Secrétaire de séance : Patrick BERTIN

Affichage le 5 avril 2023

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président en exercice de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), s'est retiré de la salle au moment du vote de cette délibération,

Considérant que le vote de ladite délibération a été réalisé sous la présidence de Monsieur Dominique DAVID, Vice-Président en exercice de TE44,

Considérant que ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Comptable public.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats s'établissent comme suit pour le budget annexe TEN :**
 - **Excédent de fonctionnement : 18 748,94 €**
 - **Investissement : /€**
 - **Excédent global : 18 748,94 €.**

**Le Vice-Président,
Dominique DAVID**